

« Ça semble en bonne voie »

Charles-Éric Lemaignan, le président de l'Agglo, croit en un nouveau calendrier : la transformation en communauté urbaine en janvier, en métropole en juillet.

Pascal Bourgeois

pascal.bourgeois@centrefrance.com

Les planètes politiques se sont-elles alignées sur le calendrier électoral ? C'est à croire, tant le temps s'accélère, les échéances se modifient, au point que l'agglomération Orléans-Val de Loire devrait se muer en communauté urbaine le 1^{er} janvier 2017, et en métropole le 1^{er} juillet, là où elle se projetait communauté urbaine.

**Orléans
comme Dijon**

« Ça semble en bonne voie », partage Charles-Éric Lemaignan. Un vote du Parlement est attendu avant la fin de l'année. « Il s'agirait d'un texte gouvernemental promulgué en même temps que pour le Grand Paris, précise le



ASSOCIÉS. Olivier Carré, le député maire d'Orléans, et Charles-Éric Lemaignan, le président de l'Agglo, militent pour une transformation de l'interco en communauté urbaine puis en métropole. PHOTO D'ARCHIVES

président Les Républicains de l'Agglo. Pas d'un amendement. »

Charles-Éric Lemaignan, (qui est également le président de la fédération nationale des élus de l'intercommunalité), est de ceux

« qui poussent pour ce statut », en première ligne d'une mêlée où les députés et les sénateurs locaux, parmi lesquels Jean-Pierre Sueur (PS), ont aussi leur place. « Si on veut être attractif, si on veut dévelop-

per l'emploi, si on veut assurer la pérennité définitive de notre capitale régionale, on doit avoir cette ambition : obtenir le statut de métropole, et définir un nouveau projet de territoire ». Conditions

sine qua non, selon Charles-Éric Lemaignan, pour être « un des quinze territoires qui comptent en France dans les vingt prochaines années ».

Faute d'une population suffisante (400.000 habitants), Orléans est - avec

Dijon, passé en communauté urbaine début 2015 -, la seule capitale de région à ne pas jouir du statut, des compétences et des subventions inhérents à la métropole.

Comme ils en avaient convenu le 23 juin, les élus de l'agglomération débattront de sa transformation institutionnelle, ce soir, à l'amorce du conseil de communauté. « Ce ne sera pas une séance décisionnelle, précise Charles-Éric Lemaignan, mais l'occasion d'évoquer les enjeux d'un passage en communauté urbaine puis en métropole. »

Des voix discordantes s'élèveront, sans doute. Mais « sur le principe », soupèse Charles-Éric Lemaignan, « il devrait y avoir un assez large consensus ». D'autant que si des engagements sont pris pour que le maire et la commune restent prépondérants à l'avenir, d'autres assurent à l'opposition d'être impliquée dans la gouvernance des futures communauté urbaine et métropole... ■

➔ Pratique. Ce soir à 18 heures à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville d'Orléans.